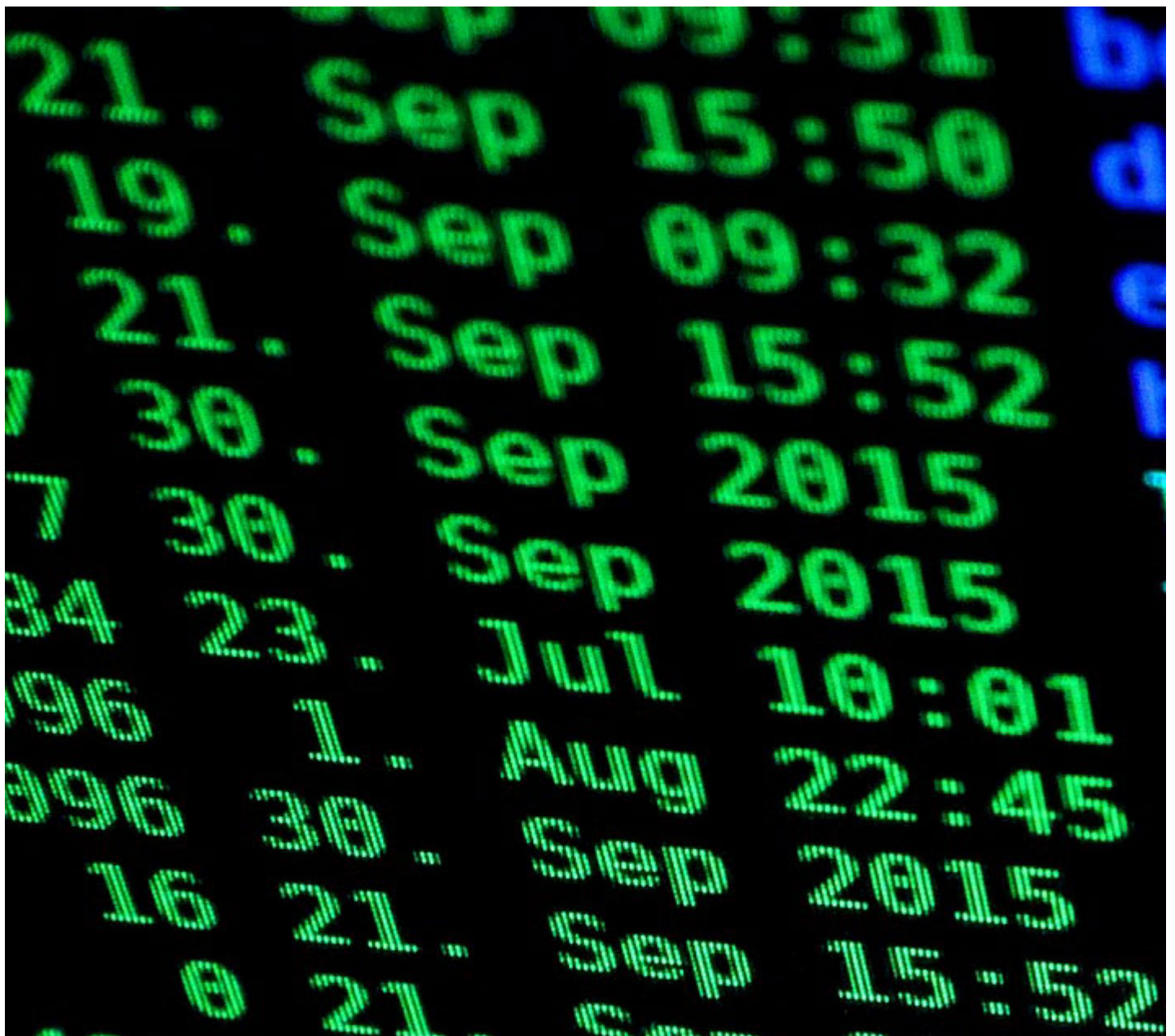


Cybercriminologue... un métier d'avenir?

Enquête sur la cybercriminologie

Publié le 28 juin 2017 – Mis à jour le 7 juin 2018

Enseigner la criminologie, science complexe et hautement polémique, est une gageure. Les enjeux, tant sociétaux qu'économiques, sont gigantesques. C'est pourquoi le Cnam multiplie les initiatives dans ce domaine, notamment en matière de cybercriminalité, pour assurer la formation des professionnels amenés à se confronter aux défis sécuritaires actuels et à venir.





L'actualité récente, faite entre autres d'actes extrêmement violents et de **piratages informatiques de grande ampleur**, montre que nous avons besoin d'expert-e-s et d'analystes pour appréhender ces phénomènes et y répondre au mieux. Parmi ces activités criminelles, la **cybercriminalité** est probablement celle qui connaît la progression la plus importante. La demande de professionnel-le-s qualifié-e-s explose dans ce domaine, dans les services de l'État et, de plus en plus, dans chaque entreprise soumise au risque du pillage ou de l'escroquerie.

C'est dans ce contexte que le Cnam Bretagne a choisi de développer un label **Cnam sécurité défense** regroupant plusieurs formations liées aux « métiers de l'intelligence », comme les qualifie Laurent Buchon, directeur régional.

Ainsi, la formation d'**analyste en sécurité des systèmes télécommunications, réseaux et informatiques** (créée en 2008 à l'initiative du ministère de la Défense) a été rattachée au Cnam suite à un accord conclu en avril 2014. Elle accueille dix-sept élèves depuis le 1er septembre dans les locaux du Cnam Bretagne à Saint-Brieuc, qu'elle partage avec les formations d'**analyste exploitant de données de communication et d'information**, et d'**analyste expert en langues et en géopolitique**. Cette dernière formation n'inclue pas moins de dix-huit heures de cours de langues orientales (chinois ou arabe) par semaine ! Et bien sûr, des cours de géopolitique, de veille stratégique ou encore d'informatique, que viendra renforcer la solide culture générale exigée de tou-te-s les candidat-e-s. Objectif : former des spécialistes capables d'interpréter les relations complexes entre les acteurs du monde contemporain.

Tendance cyber

Comme l'a rappelé le ministre de la Défense Jean-Yves le Drian lors de l'inauguration du 23 janvier 2015: « *Les jeunes qui s'orientent dans cette formation n'auront pas de problèmes d'insertion professionnelle* ». La quasi totalité des 32 jeunes diplômé-e-s de cette première promotion sera **recrutée au sein d'une des administrations des ministères de la Défense et de l'Intérieur**. Et ce n'est qu'un début ! Les besoins de recrutement potentiels sont estimés entre 60 et 90 élèves par an sur la période 2014-2019. Jusqu'à présent, ces formations n'étaient pas adossées à des diplômes reconnus, ce qui limitait leur attractivité auprès des élèves. Le Cnam a pu mettre en avant les atouts liés à ses diplômes d'établissement : souplesse nécessaire pour ajuster le contenu des formations aux référentiels métiers, identifications des passerelles vers des cycles ingénieur, capacité à assembler des expertises internes fortes (criminologie, électronique et télécoms, informatique et réseaux, langues, géopolitique). Outre le fait de sécuriser les parcours professionnels des diplômé-e-s et de leur permettre des poursuites d'études, l'adossement des formations à un diplôme du Cnam permettra aussi à certain-e-s personnel-le-s déjà en poste de bénéficier de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Une nouvelle culture d'entreprise

Si les ministères de la Défense et de l'Intérieur recherchent des **analystes et des spécialistes en cybersécurité**, il ne faut pas oublier les **entreprises**, qui ont à la fois besoin de recruter des expert-e-s en cybersécurité et de former l'ensemble des décideurs et des acteur-ric-e-s de l'entreprise. Pour Laurent Buchon, on assiste à « *l'émergence progressive d'un nouvel enjeu de cybersécurité pour les organisations, un peu équivalent à ce qui s'est passé dans le domaine de la santé, de l'hygiène et du risque au travail* ». Avec, pour conséquence, une demande forte pour des actions de formation en direction de toutes les personnes concernées, et pas uniquement des informaticiens. Preuve de la **vitalité de l'industrie de la cybersécurité**, elle représente déjà **40 000 emplois en France**. Et le chiffre d'affaires des acteurs et actrices français-e-s de la confiance numérique, en croissance constante, s'établit en 2014 à 13 milliards d'euros. Les récents piratages de données, comme celui auquel Sony a été confronté fin 2014, vont très probablement

précipiter cette prise de conscience et la responsabilisation qui en découle. En effet, les **vols de données** revendues ensuite à prix d'or ou les **dommages aux dispositifs informatiques** concernent toutes les entreprises et administrations.

Victor Haumesser

Le dernier Cnam mag'

LE CNAM MAG' #9

Société numérique, société inclusive ?

1 mai 2018

[+ Retrouvez tous les numéros](#)

Le Cnam Sécurité Défense vous intrigue ?

Plongez dans l'exploration de ce pôle et de ses formations uniques en France

L'auteur

Victor Haumesser

chargé des conférences et des débats au Musée des arts métiers

[+ tous ses articles](#)

<http://blog.cnam.fr/technologie/innovation/cybercriminologue-un-metier-d-avenir--925164.kjsp?RH=1516963160196>